



LETTRE OUVERTE

A Monsieur Jacques BILLANT, Préfet de la Région Guadeloupe

A Monsieur Victorin LUREL, Président du Conseil Régional de Guadeloupe

A Madame Josette BOREL-LINCERTIN, Présidente du Conseil Départemental de Guadeloupe

A Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents des Communautés de Communes et Communautés d'Agglomération

A Mesdames et Messieurs les Maires de Guadeloupe

A Pèp Gwadeloup

La CCI IG vlé mèt 15 Travayè an larila pou bon !!

Mesdames, Messieurs,

La CCI IG s'apprête à licencier 15 de ses salariés dont les 14 de l'IRHT, *Institut Consulaire Régional de Formation aux Métiers de la Restauration, de l'Hôtellerie et du Tourisme*, communément appelé Hôtel Saint-Georges à Saint-Claude et une salariée du CWTC, *Complexe du World Trade Center*, à Jarry.

En effet, durant près de 2 ans et demi, les salariés de la CCI G travaillant sur les sites de l'IRHT et du CWTC vivent en sursis, attendant dans le couloir de la mort que la Présidente de la CCI IG leur administre son injection létale.

Sonjé ! A peine la fusion entre les 2 CCI, de Basse-Terre et de Pointe-à-Pitre, effective, que la Présidente et sa Direction menaçaient son personnel de fermer qui l'IRHT, qui le CWTC, tous deux considérés, selon eux, comme des gouffres financiers ! **Anba fèy**, un appel d'offres était lancé sur le journal de France-Antilles pour la reprise de l'hôtel.

Juillet 2013 : la Direction de la CCI IG se rend en catimini à l'hôtel Saint-Georges et réunit son personnel afin de l'informer de la reprise de l'hôtel par un repreneur dont elle prend soin de taire le nom, et de l'obligation pour les salariés de démissionner sans délai, pour avoir la chance d'être transférés chez le nouvel employeur. L'UGTG apprenant la nouvelle de salariés inquiets et craintifs, se rend rapidement à l'IRHT et convoque une Assemblée Générale des travailleurs.

Réalisant alors le traquenard de la CCI IG : les faire démissionner et donc renoncer à tous leurs droits et indemnités avec la garantie de ne pas être repris par le nouvel employeur, ils signent une lettre ouverte adressée à la CCI IG, lui indiquant qu'ils ne démissionneraient plus et que désormais seul le syndicat UGTG parlerait en leur nom...

Direksyon a la CCI Bigidi, Dirèktè Jénéral-la, Misyé Bièvre (actuel Directeur Général de l'aéroport) **é Man Koury bégéyé asi RCI é Guadeloupe 1ère konsi yo paté jen mandé sé travayè-la démisyoné !**

Souvenez-vous : L'UGTG avait à l'époque convoqué une conférence de presse afin d'expliquer à **Pèp Gwadeloup** toutes les atrocités subies par ces travailleurs de la CCI IG. Et dans le même temps, le CWTC n'était pas en reste puisque, **anba fèy**, la Direction menaçait le personnel de fermeture, le maintien du CWTC engendrant trop de pertes financières à son goût...

POUR MÉMOIRE **KA KI LA CCI IG ?**

La Chambre de Commerce et d'Industrie des Iles de Guadeloupe est déployée sur 5 sites :

- L'Hôtel Consulaire, situé à Pointe-à-Pitre
- L'aéroport
- L'antenne de Basse-Terre
- L'IRHT, à Saint-Claude
- L'antenne de Marie-Galante, située à Saint-Louis

Avec la fin de la concession aéroportuaire que détenait la CCI IG depuis 1966, l'année 2014 va consacrer le passage de l'Aéroport Pôle Caraïbe en Société Aéroportuaire, avec une entrée au capital de l'Etat, la CCI IG, les deux Collectivités Majeures et Cap Excellence.

La CCI IG assure dans les différents secteurs du Commerce, de l'industrie et des services :

- Des Missions de Représentation des intérêts des secteurs auprès de l'Etat et des Collectivités ;
- Des Missions de Développement, de Services et de Conseils aux entreprises : à travers l'aide à la création, l'accompagnement des entreprises, la Documentation, mais également l'anticipation des évolutions de l'environnement économique ;
- Des Missions d'Aménagement du territoire et de Développement des Equipements : à travers la gestion d'équipements structurants tels que l'aéroport Pôle Caraïbe, le CWTC, l'IRHT, la revitalisation des centres bourgs, l'aide à la rénovation de l'urbanisme commercial... ;
- Des Missions de Formation et d'Apprentissage des Hommes : CFA, Ecole, Centre de Formation Continue.

Toutes ces missions devraient être réalisées par les travailleurs de la CCI IG. Mais qu'en est-il réellement ?

AYEN PA AYEN...

Il n'en est rien ! Car bien entendu, alors que la Guadeloupe accuse :

- Un chômage de masse avoisinant 30% de la population active, avec la tranche des jeunes (moins de 30 ans) particulièrement touchés (près de 60% de chômeurs),
- Une part des bénéficiaires du RSA représentant 11,5% de la population totale de Guadeloupe (46 553 personnes) contre 3,2% pour la France entière,
- 20% de la population qui vit en dessous du seuil de pauvreté,

la CCI IG, elle, s'est lancée depuis quelques temps dans une déstructuration de ses services allant jusqu'à compromettre l'essence même de ses missions :

- Ainsi, le Département Formation, au lieu de répondre aux besoins d'un tissu économique guadeloupéen composé majoritairement de TPE (*Très Petites Entreprises*), achète au prix fort des formations managériales, des formations de contrôleurs de gestion, des copier-coller de formations HEC sorties tout droit de « la Métropole », toutes adressées à une élite. Rien ou très peu n'est fait pour les demandeurs d'emplois, petits entrepreneurs, salariés de niveau CAP, BEP, Bac à Bac +2, alors que ce sont bien eux qui constituent majoritairement les travailleurs de Guadeloupe ;
- Le Service de la Documentation a été réduit en peau de chagrin forçant l'unique salariée du service à supprimer à tout va, abonnements, publications, archives et autres

documents ô combien précieux aux étudiants, formateurs, chercheurs d'Université, porteurs de projets et autres qui font notre pays Guadeloupe ;

- Le Département Appui aux Entreprises, se croyant un temps au service de toutes les entreprises et des territoires a subi réorganisation, restructuration, déstructuration pour enfin se retrouver sans lisibilité ni vision, à ne servir **enki lé Gwo, yenki lé Gwo, piplis ankô (les Hayot, Vion, Damoiseau, Claverie et Consorts)** ;
- La Communication n'est Communication que de nom, puisque non contente d'avoir catapulté un temps sa nièce à la tête du service, la Présidente a depuis externalisé à prix fort la « communication » vers une société dans laquelle officie cette même nièce, comme par enchantement ;
- ...

EN VÉRITÉ : MAN KOURY, MIZI AN MIZI KA FÈ TOUT É TOUT POU DÉMANTIBILÉ LA CCI

Sonjé Juiyé 2013 : le repreneur qui s'était positionné sur l'IRHT était le Groupe PITAT. Mais pour des raisons bien mystérieuses : **PITAT Parèt ... PITAT Disparèt**, démontrant aux salariés de l'IRHT qu'ils avaient bien fait de ne pas démissionner de la CCI IG, **dawwa ...**

Yo téké tout an lari-la !

Pour autant, la CCI IG n'a eu de cesse de vouloir les dégoûter allant jusqu'à fermer l'hôtel des mois durant sous prétexte d'une perte d'activité qu'elle avait elle-même organisée, pour justifier la fermeture de l'hôtel et le licenciement des 15 pères et mères de famille.

C'est ainsi que toute la partie formation de l'IRHT a été **démantibulé**, la Présidente même prétextant dans la dernière Commission Paritaire du 25 septembre 2015 (réunissant membres élus et Syndicats) que la Région elle-même par la seule présence de son CRFP (*Centre Régional de Formation Professionnelle*) et de son URMA (*Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat*), avait fait perdre à l'IRHT sa particularité d'institut régional de formation : **Alè**, dit la Présidente, **la réjion fè ke nou pa on zouti de fowmasyon ankô, sé tchoké nou ka tchoké**, allant jusqu'à pousser plus loin son raisonnement : « *Et parce que cet hôtel n'est plus un outil de formation et qu'il n'est réduit qu'au stade d'hôtel, il ne répond donc plus aux missions de la CII IG, il faut donc s'en débarrasser* »...**Mimi-y mi !**

Licencier les 14 salariés, comme s'ils étaient en réalité les salariés de l'IRHT et qu'une fois l'hôtel fermé, il ne restait à la CCI IG qu'à se débarrasser des salariés !

La procédure de licenciement lancée à l'encontre de l'hôtesse d'accueil du CWTC par la CCI IG répond au même dessein machiavélique réservé aux camarades de l'IRHT : fermer l'établissement sous prétexte qu'il représente un gouffre financier et licencier l'un après l'autre les salariés travaillant sur le site. C'est ainsi que la Présidente de la CCI IG a annoncé lors de cette Commission Paritaire que le licenciement de la salariée ne serait que le début de sa liste, en attendant les résultats d'un audit de charges qu'elle a commandé.

Alors, Monsieur le Préfet de Région, Monsieur le Président du Conseil Régional, Madame la Présidente du Conseil Départemental, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents des Communautés de Communes et Communautés d'Agglomération, **Pèp Gwadeloup** :

Comment admettre que la CCI IG, normalement au service du monde économique et du monde du travail, s'érige en DESTRUCTRICE D'EMPLOIS !

Comment admettre la fermeture d'un outil tel que le CWTC, à la fois plate-forme logistique et Industrielle et outil commercial, construit au service des entreprises de Guadeloupe et de **Pèp Gwadeloup ?**

En Janvier 2013, la Guadeloupe comptait 45 hôtels homologués tourisme offrant un parc de plus de 3 000 chambres. Depuis 2000, la Guadeloupe a enregistré la fermeture de nombreux hôtels entraînant une perte de 40% du nombre de chambres, soit près de 2 000 chambres. L'hôtel MANGANAO est venu se rajouter à cette longue liste, entraînant le licenciement de 156 salariés.

Comment alors admettre le licenciement de 15 travailleurs de plus dans une Guadeloupe souffrant d'un taux de chômage aussi important ?

Comment admettre la fermeture de l'IRHT, qui plus est, le seul hôtel existant sur la Région Basse-Terre ?

Un hôtel qui, de part sa situation géographique (situé à Saint-Claude sur les contreforts de la Soufrière, dominant Basse-Terre et la mer des Caraïbes ; situé à 30 minutes des chutes du Carbet et à proximité du Parc National de Guadeloupe) pourrait se positionner sur plusieurs filières, moteurs de développement économique : *le thermalisme-bien-être, le tourisme de nature, la plaisance et le loisir nautique, le tourisme patrimonial et culturel, le tourisme d'affaires*, à condition d'un engouement économique et d'une volonté politique ...

Alors, comment entendre de la bouche de la Présidente de la CCI IG que « *il avait été convenu d'organiser une table ronde tant avec le Conseil Régional, la CASBT et la Mairie de Saint-Claude et seule la Présidente de la CASBT a répondu. En dépit de mes nombreuses relances, ces collectivités prétendent être opposées à cette fermeture alors qu'elles ne proposent aucune solution...* ». Comment comprendre que **VOUS, Responsables Politiques de ce pays Guadeloupe**, n'avez voulu rien faire pour sauvegarder ces outils de développement économique et préserver l'emploi ?!!

Les travailleurs, **Pèp Gwadeloup**, devraient-ils là encore subir les conséquences de l'inconséquence des politiques et décideurs économiques, à l'instar des dossiers scandaleux de l'Eau, des déchets, du Transport Public ? Vous conviendrez avec nous que cette situation est insoutenable, inacceptable !

Nous demandons :

- 1. L'arrêt immédiat des procédures de licenciement engagées par la CCI IG à l'encontre des travailleurs ;**
- 2. L'organisation d'une table ronde réunissant l'Etat, les Collectivités Majeures, la CCI IG et l'UGTG afin de maintenir ces 2 outils indispensables au Pays Guadeloupe et Sauvegarder les emplois.**

**« GWADLOUP PÉKÉ KONSTWI SAN MÉMWA,
SAN TRAVAY, SAN TRAVAYÈ... »**